





Troisième partie

**Police: réforme
impossible**

I got 99 problems and 12 still the biggest

RAPSODY

GÉNÉALOGIE DE LA POLICE AMÉRICAINE

« *Protect and serve* » (Protéger et servir)... La plupart des gens connaissent cette fameuse devise des policiers américains. Mais que protège la police exactement, et qui sert-elle au juste ? Si on en croit la grande masse des productions audiovisuelles qui nous abreuvent depuis qu'on est enfant, les flics font des cascades, des courses-poursuites et des enquêtes pour, évidemment, protéger la veuve et l'orphelin, et plus généralement la société, du crime, des incivilités et de toutes sortes de sociopathes. L'idée sous-jacente reprend les grands récits hobbesiens sur l'état de nature : sans l'État et ses « forces de l'ordre », ce serait le chaos, la loi du plus fort, la « jungle ». Pour faire court : les policiers sont des gardiens de la paix, et la justice et la liberté dont nous jouissons en démocratie résultent de leur travail : on ne saurait donc se passer d'eux.

Pourtant la police moderne, comme corps d'État professionnel (salarié à plein temps par l'État ou la municipalité et portant l'uniforme) est une invention relativement récente et située géographiquement : autour des XVII^e et XVIII^e siècles en Europe. C'est une innovation contemporaine de l'économie de plantation et des révolutions industrielles, avec leurs lots de prolétaires arrachés à leurs communautés et installés dans les quartiers miteux des villes en expansion¹. Elle s'est ensuite imposée par la force, via la colonisation, aux quatre coins du monde à des gens qui avaient jusque-là d'autres manières d'affronter les conflits. Cette institution n'a donc

1. À ce sujet, voir la première partie du documentaire *Le temps des ouvriers* de Stan Neumann, 2020.

rien de naturel, elle vise avant tout à imposer et maintenir l'ordre socio-économique, colonial et racial.

Toutes ces images d'Épinal reflètent en outre assez grossièrement la réalité du travail policier. La plupart des enquêtes à la suite de délits ou de crimes ne sont pas résolues et les flics passent beaucoup de temps à faire de la paperasse. Les criminologues rappellent d'ailleurs régulièrement que plus de 98 % des actes « criminalisables » (c'est-à-dire qu'un magistrat pourrait faire rentrer dans les cases de tel ou tel crime ou délit) ne sont pas judiciairisés. La majeure partie du travail policier concerne donc une sorte de contrôle diffus des comportements à travers des sanctions pour des délits non graves, permettant au passage de répondre aux objectifs chiffrés liés aux nouvelles formes de management public et de renflouer les caisses de l'État ou des municipalités grâce aux amendes².

Par ailleurs, il n'existe aucune corrélation entre le nombre de policiers et le taux de criminalité³. Les policiers n'empêchent pas le crime : ils participent à sa définition. La criminalisation est une manière de construire une réalité sociale, les crimes et infractions sont des constructions historiques dont l'évolution reflète celle des mentalités et des rapports de pouvoir au sein

2. Dans certaines municipalités étasuniennes, le budget de la ville inclut par défaut des quotas d'amendes que les policiers doivent infliger aux contribuables. Jackie Wang a bien montré dans *Capitalisme carcéral* comment ce racket organisé explique en partie les émeutes impressionnantes contre la police suite au meurtre de Michael Brown à Ferguson à l'été 2014. La population noire et pauvre se faisait littéralement harceler, notamment au niveau des contrôles routiers : 85 % des voitures arrêtées par la police étaient conduites par des Noirs, comme 90 % des personnes recevant des amendes, 93 % des personnes arrêtées, 95 % des accusés d'infractions piétonnières... Les Noirs étaient deux fois plus fouillés que les Blancs lors de contrôles de véhicule et les chiens policiers n'étaient utilisés que contre eux. Un rapport de l'État fédéral suite à ces émeutes s'est même permis de décrire le service de police de Ferguson comme n'étant « plus un service public mais un outil pour gagner de l'argent ».

3. David Bayley, spécialiste de la police, en parle dans *Police for the Future*, publié en 1996 chez Oxford University Press : « La police n'empêche pas la criminalité. C'est l'un des secrets les mieux gardés de la vie moderne. Les experts le savent, la police le sait, mais le public ne le sait pas. Pourtant, la police prétend qu'elle est la meilleure défense contre la criminalité et affirme sans cesse que si on lui donne plus de ressources, en particulier plus de personnel, elle pourra mieux protéger les communautés contre la criminalité. C'est un mythe. »

des sociétés. Comme le soulève Louk Hulsman, « le crime n'a pas de réalité ontologique. Le crime n'est pas l'objet mais le produit de la politique pénale. La criminalisation est l'une des nombreuses façons de construire la réalité sociale⁴. » Le système pénal, avec toute la chaîne police-justice-prison, produit ainsi des représentations légitimes du crime. Les conduites illícites correspondent souvent aux pratiques des franges les plus remuantes ou les moins dociles à la domestication du moment : la plèbe, les sauvages, les femmes célibataires, la sociabilité de cabaret, les vagabonds, toute la petite vie de la rue qui parfois dégénère en émeutes...

Aux États-Unis, la réalité sociale qu'il s'agit de reproduire inlassablement ou d'actualiser se structure fondamentalement au travers de l'oppression et de l'exploitation raciale. Ainsi, la vieille histoire de l'esclavage des déportés d'Afrique, qui se perpétue au travers du dispositif ségrégationniste après la Guerre de Sécession et l'abolition de l'institution esclavagiste, secrète mécaniquement ses figures de « nègres violents et violeurs ». La conquête des droits civiques et les turbulences politiques des années soixante et soixante-dix menaçant l'édifice ségrégationniste, il faudra une nouvelle mutation pour que se maintienne le système de domination interne aux États-Unis. Ce sera donc la « guerre contre la drogue » et l'incarcération de masse. Les gangs, les dealers, les junkies, les clandestins, les « super prédateurs » ont remplacé la figure du nègre même s'ils sont d'abord noirs et latinos : ça se voit à la télé, dans les journaux et les fictions, ça se lit aussi dans les statistiques ethniques. Les policiers, les juges et les jurés (même non-blancs) en sont intimement persuadés en tout cas.

Les flics, donc, comme gardiens du monde tel qu'il fonctionne. Mais comment c'est arrivé au juste ? Si on prend le temps de se plonger dans quelques vignettes historiques, on peut repérer d'anciennes fonctionnalités, les restes de vieilles machineries colonisatrices ou contre-insurrectionnelles, que les évolutions

4. Louk Hulsman dans « Critical criminology and the concept of crime », *Contemporary Crises*, n°10, p. 63-80, 1986.

contemporaines ne font qu'actualiser en une sorte de synthèse cauchemardesque.

Ce texte est écrit à la lumière, entre autres, de l'ouvrage d'Alex Vitale, *The End of Policing*⁵.

Chasseurs d'esclaves

Avant même l'importation d'une police à l'anglaise dans les grandes villes de la côte Est (New York, Philadelphie, Boston et d'autres), un corps de police en uniforme, rémunéré et dûment intégré au système pénal existait déjà dans les villes du Sud comme Charleston, Savannah, La Nouvelle-Orléans ou Mobile. Cette force était issue des *slave patrols* (patrouilles qui traquaient les esclaves), qui sévissaient de manière non professionnalisée dans les zones rurales. Il s'agissait de milices d'hommes blancs chargées de surveiller la population noire et, le cas échéant, de rattraper les esclaves en fuite d'abord dans les États du Sud, puis sur l'ensemble du territoire américain. Les *slave patrols* ciblaient plus largement tous les lieux potentiels d'organisation pour les esclaves, comme les rassemblements religieux. Ces bandes constituaient ainsi une force indispensable au maintien de l'économie de plantation du Sud des États-Unis. Elles pouvaient se rendre sur n'importe quelle propriété privée pour s'assurer que les esclaves ne cachaient pas d'armes ou de fugitifs, n'organisaient pas de réunions, ou n'apprenaient pas à lire ou à écrire.

Dans le système esclavagiste, les Noir-es représentaient à la fois un patrimoine, une force de travail et une menace perpétuelle. Indispensable main-d'œuvre, redoutable force subversive: le spectre des insurrections serviles de plus ou moins grande ampleur hantait évidemment cette Amérique des plantations. Les *slave patrols* conjuraient cette angoisse par la chasse à l'homme et la torture, reconduisant la discipline esclavagiste par des stratégies de terreur, pour dissuader les évasions comme les révoltes...

5. Alex Vitale, *The End of Policing*, New York, Verso, 2017.

Au sein des villes, la professionnalisation des patrouilles eut lieu dès 1783. Du fait de la densité de population, les esclaves noir-es travaillant pour différents propriétaires étaient à même de se rencontrer et de se lier de bien des manières. Et dans certaines villes du Sud, presque la moitié des habitant-es étaient Africain-es-Américain-es. Le contrôle de cette socialité noire devait éviter qu'elle prenne des tournures conspiratrices ou qu'elle permette une forte organisation communautaire. Les patrouilles faisaient donc preuve d'un zèle particulier dans le contrôle des laissez-passer, en fermant les lieux de convivialité comme les bars clandestins ou les groupes d'étude, et en s'assurant du respect d'un couvre-feu pour les Noir-es, mêmes libres, sous peine de sévères châtements corporels.

Dans les zones rurales, le passage des *slave patrols* traditionnelles à une police professionnelle est plus lent mais bénéficie paradoxalement de l'abolition de l'esclavage proclamée en 1865. Il y a alors urgence à créer des forces de l'ordre à même de contrôler la population noire formellement « libérée ». Les lois d'émancipation prévoient fort opportunément que des personnes condamnées pour un crime puissent être facilement incarcérées et obligées d'effectuer des travaux sans être payées (comme casser des cailloux ou construire des routes), avec un uniforme rayé et des chaînes aux pieds. L'esclavage n'est pas si loin...

Une loi interdisant le vagabondage complète le piège : toute la main-d'œuvre noire jetée sur les chemins après sa « libération » se retrouve alors dans l'illégalité, elle peut être poursuivie, capturée et renvoyée à son travail servile par un État qui vient tout juste d'abolir l'esclavage. À cette mutation du système esclavagiste, s'ajoute le versant extra-légal du travail policier, des meurtres, viols, mutilations et pogroms dans une ambiance à la fois de revanche (pour faire payer la défaite du Sud confédéré) et de grande peur vis-à-vis d'une masse opprimée qui pourrait abriter de puissants affects de vengeance. Pour échapper au harcèlement de ces forces de l'ordre et de leurs supplétifs miliciens, des milliers

d'Afro-Américain-es fuient vers le nord où les attendent d'autres policiers, chargés d'organiser le confinement des vies noires dans des ghettos, en restreignant leurs déplacements et la moindre velléité de prendre trop de place (dans la rue, les commerces, les transports, les institutions politiques ou professionnelles, etc.).

Vigilants et milices

D'autres bandes armées chargées de faire régner l'ordre commencent à se structurer dans les années 1760, mais sur un autre front: les *Vigilance comitees*⁶. On retrouve une distribution comparable: des hommes blancs, propriétaires terriens, fermiers, artisans ou juristes qui, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, s'organisent et s'auto-instituent comme des « justiciers ». Leurs regroupements peuvent représenter de dix hommes à six mille personnes selon les contextes, avec une mission à peu près standard: lutter contre « les ennemis de la propriété privée, de la famille et de la race blanche ». Ils rendent une justice expéditive, sans passer par le système judiciaire classique (quand il existe), à base de bannissement, de fouet et de corde. Leur développement accompagne les différentes phases de la « conquête de l'Ouest »: la poursuite de la colonisation, la ruée vers l'or, l'accaparement des terres amérindiennes... Les gouvernorats locaux encouragent ces groupes de volontaires qui assurent des missions de police. Charles Lynch, planteur de Virginie et juge de paix, crée son groupe de *vigilants* pour punir les « voleurs de chevaux et autres bandits ». Il bénéficie de la tolérance des autorités qui le laissent user de tous les moyens, même illégaux, « en raison de l'imminence

6. « La plupart des comités de vigilance à la fin du XVIII^e siècle utiliseront le fouet, le bannissement et la pendaison et chasseront sur le territoire de leurs États tous les hommes considérés comme indésirables et constituant une menace pour la société coloniale blanche. Dans un contexte où les prémices de la Guerre de Sécession se font de plus en plus ressentir, les organisations de *vigilants* se multiplient dans les États du Sud pour instaurer l'ordre racial, et s'apparentent désormais à la branche armée de l'idéologie de la « suprématie blanche » » dans Elsa Dorlin, *Se défendre, Une philosophie de la violence*, La Découverte, p. 101, 2017.

d'un danger⁷.» La pratique d'exécution sommaire extra-judiciaire à laquelle il aura donné son nom finira par être ironiquement dénommée loi Lynch, une manière de désigner cette zone intermédiaire entre le crime de masse et la « justice » expéditive, dont font les frais des milliers de vagabonds, de métèques, de marginaux blancs, d'esclaves rebelles et de militants abolitionnistes.

Certaines de ces milices connaissent un succès certain, comme les fameux Texas Rangers. Au moment de leur création, en 1823, c'est un regroupement de mercenaires engagés pour la protection des fermes et des colons blancs récemment arrivés après la guerre d'indépendance du Mexique. Leurs effectifs et leur pouvoir de nuisance croissent rapidement jusqu'à en faire une force majeure pour l'expansion coloniale, via des campagnes d'extermination des indigènes et la répression sanglante du soulèvement mexicain entre 1910 et 1919. À bien les regarder, on peut parler effectivement d'« Ouest sauvage », au vu de leur recours aux tactiques terroristes, aux actes de tortures ou aux meurtres plus ou moins légalisés après coup. Sur la même lancée, ils participeront au maintien du système ségrégationniste au Texas en empêchant l'accès au droit de vote pour des milliers de personnes non blanches tout au long des années soixante et soixante-dix, entre coups de pression et arrestations de masse.

Imports/Exports coloniaux

Forts de leurs expériences de colonialisme interne, les États-Unis ont largement exporté ce savoir-faire lors de quelques expéditions au long cours ou auprès de « clients » étrangers.

7. Même si celle-ci est fortement liée au contexte de la Guerre d'Indépendance, elle fait bizarrement écho à l'argumentaire des flics quand ils tuent un Noir américain: «J'avais l'impression qu'il allait m'agresser», «Il s'enfuyait», «J'ai cru qu'il allait sortir une arme», etc. La plupart du temps, l'argumentaire de la «légitime défense» reçoit l'aval des tribunaux. Pour une analyse dans le contexte français, voir Vanessa Codaccioni, *La légitime défense, homicides sécuritaires, crimes racistes et violences policières*, Paris, CNRS éditions, 2018.

Et chaque fois, ces opérations extérieures ont donné lieu à des transferts de technologie pour perfectionner le système de maintien de l'ordre sur le territoire américain. La colonisation des Philippines (qui a tout de même duré entre 1898 et 1946) a été l'occasion pour l'état-major américain de revenir au pays avec dans ses bagages le manuel du policier moderne, préconisant des tactiques plus militarisées, la mise en place de patrouilles en voiture et la prise automatique des empreintes digitales pour les personnes arrêtées. Les États-Unis avaient déjà importé des Philippines l'idée que les flics doivent se servir largement du téléphone ou des systèmes télégraphiques, notamment dans leur travail de renseignement.

Au début du XX^e siècle, les États-Unis créent des forces de police coloniales qui agissent directement pour soutenir des régimes amis (là où les intérêts des grandes entreprises américaines sont les mieux représentés, comme en Amérique centrale). Après la Seconde Guerre Mondiale, des forces de police sont créées directement par des « conseillers américains » au Japon, en Corée du Sud, au Vietnam avec pour mission principale le renseignement et la contre-insurrection (en plus des écoles et des camps d'entraînement de la CIA qui forment une flopée d'escadrons de la mort en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est). On retrouve alors le même mouvement de balancier puisque cette vision militarisée, faite d'opérations préventives et d'assassinats plus ou moins ciblés peut opportunément s'intégrer au programme de contre-insurrection intérieure, visant les mouvements radicaux et les luttes noires et latines des années soixante et soixante-dix.

Les polices métropolitaines

En 1829, la police métropolitaine de Londres est créée dans un contexte d'industrialisation et donc de formation, dans la douleur, de la classe ouvrière. Entre 1792 et 1820, les émeutes et les insurrections urbaines se multiplient, favorisées par l'émergence de mouvements politiques organisés (Luddites,

Jacobins, Chartistes) et le contexte du soulèvement irlandais résistant à la colonisation britannique. Pour faire face, les gouvernants sont sommés de mettre en place un moyen de gestion des foules plus efficace que les milices locales, qu'on suspecte d'être toujours proches de fraterniser avec leurs communautés d'origine, et l'armée qui provoque trop de haine, et multiplie les martyrs. Tandis que les milieux militaires s'ouvrent à des réflexions sur des techniques un peu moins létales de maintien de l'ordre, la montée en puissance d'un style de gouvernement parlementaire opère une petite révolution dans les sensibilités politiques: il devient ainsi plus difficile ou plus coûteux au pouvoir souverain de tuer des sujets, et plus avantageux de se soucier de les faire vivre selon ses termes. Comme de toute façon une grande partie des militaires est envoyée outre-mer combattre contre les soldats de la Révolution Française puis de l'Empire, les calculs d'épicier finissent par l'emporter et Scotland Yard décide finalement la création d'une « Force de préservation de la paix ». Ses missions: protéger la propriété, réprimer les émeutes, mettre fin aux grèves et générer le carburant humain nécessaire aux flammes de l'industrie grâce à l'application d'une nouvelle loi permettant d'arrêter les vagabonds et de les mettre au travail forcé.

Ce modèle de police fut importé à Boston dès 1838, avant de se répandre rapidement dans des grandes villes (1844 pour New York, 1849 pour San Francisco, 1855 pour Chicago, etc.), en proie à un contexte de crises nourries par l'industrialisation rapide, l'immigration massive dans les centres urbains, et le début des organisations prolétariennes. La *city police* prend alors le relais de la garde de nuit qui surveillait les incendies, tentait de contenir le petit vandalisme et arrêtaient toute personne noire qui ne pouvait pas prouver son statut d'homme ou de femme libre. Ces missions ingrates ne correspondaient à aucun métier en bonne et due forme et tous les citoyens avec un peu de moyens ou d'entregent arrivaient à les éviter. Peu de chance donc pour qu'un groupe aussi peu professionnel que la garde de nuit ne parvienne à faire face aux

émeutes, aux grèves fréquentes, aux sabotages et autres désordres estampillés «classes dangereuses», si on en croit du moins la presse de l'époque.

Il y a près d'une émeute par mois à New York entre 1825 et 1830. Des émeutes de Noirs refusant l'expulsion d'anciens esclaves forcés de retourner chez leurs anciens maîtres ou des grèves associant marins noirs et blancs (1802) pour de meilleures conditions de travail. On trouve des mouvements multiraciaux du même ordre chez les dockers (1825 et 1828). Mais aussi régulièrement des manifestations aux allures de pogrom visant la communauté noire, et parfois leurs alliés abolitionnistes (1826). Au nouvel an 1828, une foule d'environ quatre mille ouvriers sort les tambours et se dirige vers Broadway, le quartier aisé d'alors. En chemin, ils ravagent une église de la communauté noire. La garde est incapable de les arrêter et ils détruisent certaines des maisons les plus cossues avant d'être dispersés *in extremis* par l'intervention d'une milice privée, à quelques centaines de mètres de l'hôtel de ville où les grandes familles new-yorkaises réveillaient. La vision terrifiante de cette émeute tout près d'en découdre dans les lieux du pouvoir ne fut pas oubliée de sitôt et elle a visiblement hanté les nuits de certains dirigeants jusqu'à la véritable professionnalisation et centralisation des forces de l'ordre, une quinzaine d'années plus tard.

La sécurité publique, ou plutôt la protection de l'ordre existant, n'est plus alors entre les mains de veilleurs de nuit amateurs, mais elle est transférée à un organisme professionnel dirigé par les autorités municipales. La police devient un outil de choix pour réprimer les mouvements populaires et briser les grèves.

Police et morale

C'est en vertu de ce puissant pouvoir d'intervention dans la vie sociale que la police devient une force de moralisation. Cette possibilité se joue dans le cadre d'un antagonisme opposant les riches protestants drapés dans la bannière du puritanisme aux

hordes de nouveaux immigrants pauvres et catholiques, irlandais ou italiens, qui débarquent au début du XIX^e siècle. L'idéologie protestante en est venue à façonner non seulement l'application de la loi mais également la loi elle-même, en prétendant définir juridiquement l'ordre public et le vice. Les lois sur le vice imposent l'interdiction de la consommation d'alcool en public, la prohibition des drogues, des jeux et de la prostitution, et réglementent jusqu'aux tenues vestimentaires des femmes. Sous l'influence des ligues de tempérance, l'ivresse habituelle puis l'ivresse publique sont interdites à Boston autour de 1830. Des milliers d'arrestations en découleront. Au milieu du XIX^e siècle, treize États optent pour la prohibition totale de l'alcool « sauf pour usage médical, mécanique ou manufacturier ». Bien que la police ait à charge de faire respecter cette prohibition qui s'impose à tous les États-Unis entre 1920 et 1933, elle participe clandestinement à la régulation du trafic d'alcool.

Dans cette même période, des restrictions drastiques s'imposent sur les consommations d'opium, d'héroïne, de cocaïne et de marijuana, impliquant chaque fois un « biais » profondément racial et un objectif clair de contrôle de certaines populations. Ainsi, l'interdiction de l'opium fait suite aux décrets interdisant l'immigration chinoise aux États-Unis, en 1882, c'est la première loi interdisant l'accès au territoire américain à certains ressortissants nationaux et elle entraîne une surveillance accrue autour de la frontière mexicaine, avec son cortège de persécutions. Les lois anti-opium ont en outre donné les outils nécessaires à la police pour permettre un harcèlement constant des populations asiatiques dès la fin du siècle. Les interdictions de la cocaïne en 1906 et de la marijuana en 1937 ciblent plus particulièrement les populations noires. Elles servent en particulier de prétexte pour fouiller, fermer ou vandaliser les lieux de sociabilité jazz des grandes villes dans les années folles, et pour traquer les migrants à la frontière Sud.

Une espèce de bouillie idéologique va finalement permettre d'aligner lutte contre les vices, lutte contre le crime et chasse

aux rouges (c'est l'époque de la première *red scare*⁸). Face à toutes ces turpitudes, les forces conservatrices vont trouver leurs chevaliers blancs chez les policiers, à qui elles demandent si possible d'arrêter de verser directement dans les trafics, mais surtout de se moderniser et de se professionnaliser. L'intégration des différents corps de police en un système global de maintien de l'ordre devient de plus en plus nette.

Les privés s'en mêlent

Au début du XX^e siècle, plusieurs officines privées s'ajoutent aux multiples et disparates corps policiers existants. Ce sont des agences de détectives privés au sein desquelles sévissent souvent d'anciens criminels passés du « bon côté », et travaillant au forfait ; autant dire qu'ils avaient intérêt à honorer leur part du contrat par tous les moyens. Avec le temps, ces détectives ont en partie été absorbés par les agences municipales et ils ont reçu un salaire régulier. C'est désormais un procureur professionnel qui ordonne des enquêtes et lance les poursuites.

La célèbre agence de sécurité privée des Pinkerton a joué un rôle considérable à la fois dans la légende et dans la réalité de l'application de la loi aux États-Unis⁹. Cette agence de sécurité privée, fondée en 1850, vendant ses services aux plus offrants, a disposé en son temps de plus d'effectifs que l'armée américaine. Si, sur le front intérieur, elle est célébrée pour avoir déjoué un attentat contre le président Abraham Lincoln, elle a surtout servi à protéger les capitaux qui transitent par voies ferroviaires, à arrêter ceux qui les attaquent et à s'affronter

8. Littéralement « peur rouge », l'expression correspond à deux périodes de développement de l'anticommunisme aux États-Unis. La première débute avec la Révolution d'Octobre de 1917. La seconde, avec le maccarthysme et la chasse aux sorcières dans les années cinquante. Ces séquences se caractérisent par l'inculpation des militants ou sympathisants communistes et anarchistes ainsi que la crainte paranoïaque d'une infiltration communiste au sein des administrations américaines.

9. Et même si l'agence a perdu son hégémonie dans le secteur du maintien de l'ordre, elle a su rester une officine bien cotée sur le marché de la sécurité privée : elle est rachetée en 2003 par un petit consortium suédois... Securitas.

violemment avec les grévistes. Les grands industriels n'hésitent pas à faire appel à ces hommes de main pour protéger leurs intérêts, surtout en cas de conflits sociaux, en infiltrant les organisations socialistes et communistes, en protégeant les « briseurs de grève », et en molestant des ouvrière-s en lutte. En 1930, ils comptent plus de treize mille indicateurs au sein des syndicats. On comprend mieux pourquoi Amazon confie aujourd'hui à des agents de Pinkerton le rôle de déstabiliser les syndicats naissants dans ses entrepôts.

Contre les séditions

L'importance des missions anti-subversion dans la constitution et l'intégration du système de sécurité des États-Unis saute aussi aux yeux si on s'intéresse à l'émergence des premières polices d'État. La Pennsylvanie, pays d'exploitation minière, est un des foyers les plus importants du syndicalisme au tournant du XX^e siècle et les conflits durs s'y multiplient face aux conditions de travail très difficiles. La police locale est peu à peu désavouée pour cause de « sympathies pour les mineurs ». Les propriétaires miniers demandent dans ce contexte de pouvoir bénéficier de l'appui d'une force armée plus sûre: l'État de Pennsylvanie autorise ainsi la constitution d'une police entièrement privatisée, la « Police du charbon et du fer ». Des accrochages violents ont lieu en permanence entre cette force de sécurité et les ouvriers en lutte, et plus généralement la population du coin qui les soutenait. Dans le but de donner plus de légitimité à ce corps de police, l'État choisit finalement de le prendre à sa charge sous le nom de « Police d'État de Pennsylvanie ». C'est l'apparition en 1905 de la première police d'État. Le modèle fait rapidement tache d'huile, les grandes entreprises qui, jusque-là, entretenaient à prix d'or leurs services de sécurité préférant évidemment que le maintien de l'ordre capitaliste soit mis à la charge de tous les contribuables. Quitte à faire quelques généreuses donations à qui de droit pour mettre de l'huile dans les rouages. *Business is business.*

À l'échelon municipal, les Red Squads (littéralement : Brigades Rouges) sont des unités de renseignement spécialisées dans l'infiltration et la collecte d'informations sur les syndicats, les communistes, les anarchistes et autres dissidents. Ces brigades se répandent dans les grandes villes comme Chicago, New York et Los Angeles pendant la première *red scare*, qui s'ouvre à la suite de la révolution bolchevique de 1917. Une trentaine d'années plus tard, dans le contexte de la Guerre Froide et du maccarthysme, les campagnes de surveillance et de harcèlement des militant-es s'intensifient nettement à la moindre suspicion d'accointances communistes. Les opérations de police politique sont encore étendues sous les administrations Johnson et Nixon¹⁰, au cours des années soixante et soixante-dix, en lien notamment avec le programme de surveillance et de harcèlement COINTELPRO du FBI. En plus des agents communistes, il s'agit de contrôler toute l'effervescence révolutionnaire qui semble souffler d'un continent à l'autre, entre guerres d'indépendance dans les colonies et mouvements d'insubordination généralisés au cœur des grandes puissances occidentales. D'où la définition de toute une série de nouvelles cibles : opposant-es à la guerre du Vietnam, militant-es pour les droits civiques, mouvements révolutionnaires afro ou latino-américains, mouvements amérindiens, mouvements féministes, mouvements écologistes. Le programme fédéral de déstabilisation de ces différentes mouvances peut inclure la programmation d'assassinats ciblés. Selon l'historien Ward Churchill, vingt-sept membres du Black Panther Party furent ainsi assassinés entre 1968 et 1976 ainsi que soixante-neuf membres de l'American Indian Movement (AIM). Le scandale du Watergate menant à la chute de l'administration Nixon en 1971 et la révélation de l'existence du programme COINTELPRO créent une vague de critiques et d'indignation qui aboutit à une limitation plus stricte des pouvoirs de surveillance et d'espionnage, au niveau des polices d'État ou des instances fédérales, et à la fin des Red Squads (le tout est officialisé dans

10. Lyndon Johnson et Richard Nixon ont été présidents des États-Unis, respectivement de 1963 à 1969 et de 1969 à 1974.

le *Foreign Intelligence Surveillance Act*¹¹, adopté par le Congrès en 1978). Après les attaques du 11 septembre 2001, le vote du *Patriot Act* lève la plupart des restrictions concernant l'espionnage intérieur et les barbouzeries diverses et variées, au nom de la désormais sacro-sainte « lutte contre le terrorisme ».

La loi et l'ordre

Dès le milieu du XX^e siècle, l'architecture de sécurité étasunienne apparaît assez stabilisée. Son évolution dépend alors moins de l'intégration de nouveaux groupes de fous de la gâchette qui prennent la sécurité pour mission mais plutôt de la diffusion de nouvelles doctrines. La machine est en place, mais quels seront les nouveaux logiciels ?

Le second élément d'intégration des fonctions policières concerne son cœur de métier, ou plutôt les façons dont il se donne à voir. Le flicage semble aujourd'hui assumer moins explicitement ses missions de maintien de l'ordre politique. Avec la fin officielle de la ségrégation et le reflux des grands mouvements contestataires, les policiers n'ont plus officiellement pour mission de faire en sorte que les « nègres » et les « cocos » restent à leur place. Ils doivent lutter contre le crime et les incivilités, maintenir la sécurité des citoyens et des institutions. Mais ce qui va être défini comme crime et délit, et donc être poursuivi et conduire des millions de personnes en prison, où elles pourront être à nouveau privées de leurs droits civiques et soumises à un travail forcé, n'est ni socialement ni racialement neutre.

Dès les années soixante, la rhétorique de la guerre contre le crime, qui veut faire de Nixon le champion du *law and order* (la loi et l'ordre), vient sciemment habiller une stratégie politique pour conquérir les électeurs racistes du Sud, historiquement démocrates mais désorientés par l'affirmation des droits civiques. Le camp républicain leur fait la promesse tacite mais solennelle de s'occuper du problème en même temps que de

11. Loi sur la surveillance et le renseignement international.



régler celui des communistes. Un article récent a exhumé un témoignage de 1974 du principal conseiller en politique intérieure de Nixon qui assume :

La maison blanche de Nixon avait deux ennemis: la gauche anti-guerre et les Noirs. [...] Nous savions que nous ne pouvions pas rendre illégal le fait d'être soit contre la guerre, soit Noir, mais en amenant le public à associer les hippies à la marijuana et les Noirs à l'héroïne, et en criminalisant ensuite les deux, nous pouvions perturber ces communautés. Nous pourrions arrêter leurs dirigeants, faire des descentes dans leurs maisons, interrompre leurs réunions et les vilipender nuit après nuit aux informations du soir. Savions-nous que nous mentions à propos de la drogue? Bien sûr que nous le savions¹².

Une fois établie la nouvelle doctrine politique de sécurité intérieure, reste à l'asseoir par un habillage scientifique dont les criminologues ont le secret. Un des logiciels les plus performants pour instiller cette nouvelle gestion des illégalismes reste sans doute la tristement célèbre « théorie de la vitre brisée » (*broken window theory*). En 1982, Wilson et Kelling proposent un modèle à même de réorienter le travail policier de la lutte contre les crimes vers un contrôle des comportements et des petites incivilités. En partant d'une étude en psychologie sociale de 1969, qui mettait en avant le fait qu'une voiture avec une vitre brisée avait plus de risques de se faire cambrioler qu'une voiture en bon état, ils ont tenté de transposer ces résultats à l'échelle d'un voisinage et en ont conclu la nécessité d'un contrôle strict des délits mineurs pour éviter que le quartier ne se dégrade et ne devienne le terreau naturel d'infractions plus graves. Ce sont les années Reagan, et il faut en finir avec tous les discours larmoyants et les interprétations

12. Baum Daniel, « Legalize it All », *Harper's magazine*, avril 2016.

qui voudraient offrir des causes sociales à la délinquance (pauvreté, culture de l'exclusion, angoisses et troubles psychiques de masse). Les « minorités » sont en fait pointées du doigt comme responsables de leurs malheurs parce qu'elles ne font pas ce qu'il faut pour prendre soin de leur communauté. Sur la base de cette nouvelle doctrine, les flics doivent aller au contact, même pour des brouilles, pour éviter que le laisser-aller dans un recoin donné ne contamine le reste de la ville et ne la transforme en « jungle urbaine ». Voilà pour la petite musique qui joue en sourdine derrière la politique de la tolérance zéro et les pratiques institutionnelles de harcèlement comme le *stop and frisk*¹³. En définitive, la « théorie de la vitre brisée » est la toile de fond de tous les outils qui permettent de mettre la pression sur une zone ou une population donnée.

Dix ans après le succès de ces premières théorisations, Clinton et les démocrates ont bien compris qu'ils ne pouvaient pas laisser le monopole du discours sécuritaire aux républicains. L'alternance (élection de Clinton à la Maison Blanche en 1992) donne lieu à une surenchère à la fois législative et médiatique : la ligne dure se traduit par une augmentation sans précédent des effectifs et des dotations des forces de police. Du point de vue du droit, la *Three-strikes law* et l'instauration des peines planchers causent des ravages dans les quartiers populaires, et notamment au sein des communautés noires et latinas. En 1995, un des théoriciens de la « vitre brisée », Wilson, émet une nouvelle prophétie : d'ici 2010, une vague de criminalité juvénile va s'abattre sur les États-Unis due à l'augmentation des familles monoparentales, au crack et au déclin moral. Il diffuse la figure du « superprédateur », des jeunes criminels endurcis qui provoqueront une nette augmentation de la criminalité violente. La seule réponse consiste à les contrôler, les arrêter et les incarcérer le plus longtemps possible pour les exclure de la société. Ce mythe du *superpredator* a connu un retentissement

13. Cette méthode permet aux policiers new-yorkais de contrôler, de palper et de fouiller toute personne « raisonnablement » soupçonnée d'avoir commis ou d'être sur le point de commettre un crime. Les plaintes pour violence policière se sont envolées en même temps que l'application de ce nouveau mode de *policing*.

médiatique énorme, entrant en résonance avec les affects dominants de l'Amérique profonde: la peur intergénérationnelle et interr raciale. Évidemment, les effets législatifs de ce moment paranoïaque ne se sont pas fait attendre: abaissement de l'âge de la responsabilité pénale, facilitation des inculpations et incarcérations des jeunes dans des prisons pour adultes, déploiement massif des forces de police dans les écoles pour gérer la discipline scolaire. Cette nouvelle présence policière a largement participé à la construction du « pipeline école-prison »: un continuum de sanctions disciplinaires jusqu'à la réponse pénale, menant les élèves des bancs de l'école à l'exclusion scolaire, aux arrestations et à l'emprisonnement. Par ailleurs, les structures pour répondre aux besoins spécifiques de certaines situations ont été démantelées en supprimant les aides gouvernementales. De même, le numéro unique instauré depuis 1968 en cas d'urgence, le 911, équivaut à ramener automatiquement une voiture de police¹⁴. Ce qui, là aussi, contribue à remplir les prisons.

L'esclavage a été aboli depuis cent cinquante ans, les lois *Jim Crow* depuis un demi-siècle, pourtant des millions de personnes sont actuellement privées de liberté du fait de leur supposée dangerosité sociale, et, plus encore, vivent dans l'angoisse d'une condamnation ou d'un contrôle policier qui « dégénère », à l'ombre d'une potence. Derek Chauvin étouffant George Floyd... pas besoin de croire en la transmigration des âmes pour déceler en arrière-plan les ombres des chasseurs d'esclaves, des supplétifs du KKK ou d'un Pinkerton à qui on a lâché la bride pour qu'il accomplisse sa sale besogne. Gestes répétés pour plier l'histoire, pour que les esclaves et leur engeance, pour que les révolté-es toujours manquent d'air et mendient les conditions de leur survie. Et dans le regard de la foule, la rage ancestrale, chez ceux et celles qui gardent chevillée au corps la mémoire des vaincus. « On ne peut plus respirer... sauf à abolir la police ».

14. En France, les députés ont voté en mai 2021 l'expérimentation d'un numéro unique d'appel d'urgence pour la police, les pompiers et le SAMU.

LES RÉFORMES DE LA POLICE FONCTIONNENT... POUR LA POLICE

Naomi Murakawa • « Police reform works... for the police »
Abolition for the people • édité par Kolin Kaepernick • octobre 2020

L'ouvrage dont est extrait ce texte a été dirigé par Colin Kaepernick, star du football américain, qui est devenu mondialement célèbre après avoir mis le genou à terre en 2016, durant l'hymne national, pour protester contre les violences policières envers les Noirs.

*Naomi Murakawa est professeure de sciences politiques à Princeton. Ses travaux portent sur les dynamiques racistes de l'incarcération de masse aux États-Unis. Elle a notamment publié *The First Civil Right: How Liberals Built Prison America*¹⁵, dans lequel elle rappelle comment, malgré ses discours progressistes, le Parti démocrate a toujours soutenu l'incarcération de masse.*

Dans ce texte, Naomi Murakawa démontre au travers d'exemples historiques que la réforme de la police, loin de changer fondamentalement ses pratiques, est toujours synonyme de perfectionnement de ses techniques. Toutes les lois ou mesures engagées pour la réformer à la suite de meurtres policiers retentissants ratent leur objectif affiché. L'obligation de « rendre des comptes » aux citoyennes ou d'être plus professionnels, de ne plus utiliser certaines techniques d'interpellation ou de diversifier son recrutement, ont toujours comme

15. Naomi Murakawa, *The First Civil Right: How Liberals Built Prison America*, Oxford University Press, 2014.

horizon la préservation et la consolidation du système de maintien de l'ordre.

« Réformer la police » signifie généralement « récompenser la police ». C'est le premier piège de la réforme. Comme un semblant de concession face à la première vague de manifestations Black Lives Matter entre 2014 et 2016, l'administration Obama a offert à la police un cadeau : quarante-trois millions de dollars pour des caméras-piétons. Mais celles-ci n'ont pas tenu leurs promesses initiales, qui étaient de réduire le recours à la force par la police. Par contre elles ont étendu son pouvoir de surveillance, notamment lorsqu'elles étaient équipées d'un logiciel de reconnaissance faciale. Lorsque la police encadrait les manifestations Black Lives Matter en 2020, elle a filmé les manifestant-es – en utilisant cette même technologie dont les élites avaient promis qu'elle limiterait les pouvoirs de la police, pouvoirs à l'origine des manifestations quelques années auparavant.

De bien plus gros cadeaux sont offerts à la police, emballés dans un langage de flic rassurant, à base de « police de proximité », de « respect des procédures », etc.. Après les soulèvements de masse contre la police au milieu des années soixante, l'administration Johnson a créé l'Administration d'Assistance à l'Application de la Loi [*Law Enforcement Assistance Administration*]. Celle-ci a distribué dix milliards de dollars, principalement à la police locale, souvent au nom de l'amélioration de l'équité raciale et des relations entre la police et la communauté.

Plus la police brutalise et tue, plus son budget de matériel, d'entraînement et d'équipement augmente. Le LAPD (Los Angeles Police Department) illustre parfaitement cette sordide corrélation. Entre janvier 1964 et juillet 1965 – les dix-huit mois précédant la révolte des habitants de Watts¹⁶ – le LAPD a tué soixante-quatre personnes. Malgré le fait que vingt-sept d'entre elles aient été abattues d'une balle dans le dos,

16. NdT: Les émeutes de Watts (ou rébellion de Watts) ont eu lieu entre le 11 et le 17 août 1965 dans le quartier de Watts, à Los Angeles, à la suite d'une altercation entre trois membres d'une famille afro-américaine et des policiers blancs.

le département des affaires internes de la police a décidé que soixante-deux de ces homicides étaient justifiés. Pendant les événements de Watts, le LAPD et la Garde nationale ont tué vingt-trois autres habitant·es de Los Angeles, dont la plupart étaient noir·es. Beaucoup ont évidemment pensé que le LAPD devait être réformé, professionnalisé, mieux équipé et formé pour « combattre le crime », sans provoquer de manifestations qui coûtent des millions en dommages matériels. Le pays, les États et les comtés ont injecté des millions dans le maintien de l'ordre, si bien que le chef du LAPD, Thomas Reddin, était triomphant. C'était « l'année du flic », disait-il en 1967, ajoutant: « Tout ce que vous voulez, vous l'obtiendrez. Si je dis que je veux plus, je devrais l'obtenir ».

Cette histoire montre que la police, comme les banques, est trop importante pour faire faillite. Lorsque les krachs boursiers ou les manifestations (de masse) mettent fin à la continuité des activités, les élites apportent leur soutien aux auteurs de la dévastation, et non aux personnes qu'ils ont laissées sans le sou.

Les manifestations de 2020 ont popularisé les principales revendications des abolitionnistes, qui réclament l'arrêt du financement de la police et l'abolition du complexe industrialo-carcéral. Mais les élites fédérales ont au contraire doublé les faveurs accordées à la police, notamment par le biais des Community Oriented Policing Services (NdT: littéralement, les services de police destinés à la communauté, abrégé COPS), une création de l'administration Clinton de 1994 qui avait déjà donné quatorze milliards de dollars à la police locale. En juin 2020 – alors que le chômage atteignait dix-huit millions de personnes, qu'une famille sur cinq était en situation d'insécurité alimentaire et que les taux de mortalité des Noir·es, des Latino·as et des Natif·ves par coronavirus étaient deux fois plus élevés que ceux des Blanc·hes – les législateurs fédéraux ont préféré embaucher plus de trois mille policiers supplémentaires via le COPS. S'il est élu, Joe Biden promet de donner trois cents millions de dollars supplémentaires à la police de proximité.

La police est intrinsèquement prédatrice et violente. La police pousse des millions de personnes dans le monde carcéral, où les disparités raciales et autres inégalités se trouvent décuplées. Les Noir·es représentent 13 % de la population américaine. Pour autant, ils et elles représentent environ 30 % des personnes arrêtées, 35 % des personnes emprisonnées, 42 % des condamnés à mort et 56 % des condamnés à perpétuité. Près de la moitié des personnes assassinées par la police sont handicapées, et la violence sexuelle est une forme routinière mais invisible de brutalité policière utilisée en particulier contre les jeunes LGBTQ, les travailleuses du sexe, les femmes sans papiers, les femmes noires et les femmes de couleur.

Devant cette violence incontrôlée, on voit l'attrait de la réforme, mais aussi son second piège : parce que la police semble sans loi, les réformateurs espèrent que la création de nouvelles lois pourra freiner son pouvoir. Mais le postulat est faux. La police n'est pas l'absence de loi, c'est l'essence même de la loi dans un système de capitalisme racial. Dans ce système, les lois protègent le droit de la police à établir des contrôles au faciès, à mentir et à tuer.

Le racisme n'est pas un poison qui s'infiltrerait dans la police, comme si les législateurs avaient laissé ouverte une faille que des réformateurs dévoués seraient à même de combler. La police est omniprésente là où habitent les ouvriers et les personnes de couleur avec autorisation légale et explicite. Les tribunaux valident les interpellations policières à répétition. Arrêter quelqu'un parce qu'il marche dans une « zone à forte criminalité » ? Parfaitement légal. Fouiller une voiture pour y chercher de la drogue parce que le conducteur noir s'est arrêté trop longtemps à un panneau Stop ? Totalement acceptable. Comme la police le dit souvent en plaisantant sur les contrôles au faciès, « ça n'arrive jamais, mais ça marche ».

Les réformateurs cherchent à renforcer les droits procéduraux des personnes, comme si le fait d'armer les individus de protections juridiques pouvait ralentir le rythme de la criminalisation. Mais considérez l'apogée de la révolution des droits procéduraux, la décision de 1966 de la Cour suprême dans

l'affaire *Miranda contre Arizona*¹⁷, qui exigeait que les policiers récitent le discours contenant le fameux «Vous avez le droit de garder le silence». Des conservateurs outrés se sont insurgés contre ces tribunaux libéraux qui menottaient les flics. Mais la police a simplement appris un nouveau protocole. Après la lecture de leurs droits Miranda lors d'une arrestation, la plupart des gens y renoncent, et la police obtient des déclarations incriminantes dans plus de la moitié des interrogatoires: des taux comparables à ceux d'avant l'arrêt Miranda. La police utilise couramment le mensonge, l'intimidation et l'isolement lors des interrogatoires, mais le simple fait de prononcer ces mots magiques est devenu preuve de professionnalisme. En bref, les droits Miranda fournissent une bonne protection pour la police, pas pour les personnes qu'elle interroge.

Les réformateurs tentent de régler l'usage de la force par la police. Mais les règles sont aussi des instructions. Dans l'arrêt *Tennessee contre Garner* en 1985, par exemple, la Cour suprême a jugé que la police de Memphis avait tué Edward Garner, un collégien noir, de manière injustifiée. La Cour a estimé qu'il était interdit de tirer dans le dos de l'enfant; une telle violence n'étant autorisée que dans le cas où un policier craignait que des passants ou lui-même soient grièvement blessés. En définitive, cet arrêt sur l'illégalité des meurtres a donné à la police quelque chose de plus: des instructions sur la façon de tuer légalement. La police a donc appris le scénario: «Je me suis senti menacé». Si les policiers oublient leur texte, des enquêteurs internes les aident à s'en souvenir. Après que la police de Chicago a tué un enfant, pourtant identifié dans un rapport du Département de la Justice

17. NdT: *Miranda contre Arizona* est un arrêt de la Cour suprême des États-Unis datant de 1966: il y est stipulé qu'un suspect doit être informé de ses droits à consulter un avocat et à garder le silence. Les droits Miranda portent le nom d'Ernesto Miranda qui, au cours de son interrogatoire, sans avoir été informé de ses droits et sans avoir été assisté d'un avocat, avoue l'enlèvement et le viol pour lesquels il est inculpé. Lors du procès, le procureur utilise ses aveux comme moyen de preuve contre lui, et Ernesto Miranda est condamné.

uniquement comme « adolescent non armé », l'enquêteur interne de la police a conduit le flic à l'acquittement grâce à cette question : « Vous vous êtes senti menacé, alors vous avez tiré combien de fois ? »

« Nous croyons en un monde où il n'y a aucun meurtre policier parce qu'il n'y a pas de policier, et non pas parce que les policiers sont mieux formés ou davantage tenus par des règles », écrit le collectif 8toAbolition. Cela nous amène au troisième piège de la réforme : parce que les réformateurs refusent l'abolition, ils ne peuvent que changer les pratiques de la violence policière.

L'interdiction de la clef d'étranglement, par exemple, écarte une façon de tuer mais pas le fait de tuer. Elle est néanmoins saluée comme une victoire, comme à New York récemment. Seulement, le NYPD (New York Police Department) avait déjà prohibé la clef d'étranglement une fois auparavant, en novembre 1993, et cela avait déjà été applaudi à l'époque. Entre 2006 et 2013, près de deux mille New-Yorkais se sont plaints d'avoir subi cette technique. Quelques semaines seulement après que les policiers ont tué Eric Garner en 2014, la police de New York l'a utilisée sur Rosann Miller, une femme noire enceinte de sept mois, après l'avoir interpellée pour un barbecue devant sa maison. L'interdiction de la clef d'étranglement était pourtant en vigueur.

Est-ce vraiment un progrès d'interdire encore une fois la clef d'étranglement tout en laissant la police tuer avec des lampes de poche, des fourgonnettes, des pistolets paralysants, des armes de poing et des étranglements qui n'ont changé que dans le nom ? On peut faire une analogie avec les réformateurs de la peine de mort qui ont remplacé le nœud coulant par la chaise électrique, puis la chaise électrique par l'injection létale. Ils ont dû être témoins de l'horreur des électrocutions, des têtes qui prennent feu, et ils ont donc trouvé une « meilleure » solution.

Mais meilleure pour qui ? La technique d'exécution ne reconforte pas les morts. Elle reconforte les bourreaux – et tous leurs partisans. La réforme, c'est le renflouement perpétuel,

la bouée de sauvetage jetée à la police chaque fois que les gens réclament un monde meilleur, pas un meilleur châtement.

Nous suivons la voie de la réforme en partant du principe que le système dysfonctionne. Mais comme nous le dit Mariame Kaba, «le système n'a pas de problème de fonctionnement, il fonctionne très bien, tout comme les pouvoirs qui lui sont conférés». Je suis d'accord et je vais ajouter ceci: la réforme de la police n'est pas un échec. Elle marche très bien, mais seulement pour la police.

LUTTES ET RÉFORMES

Fin 2015. Le maire de Chicago, Rahm Emanuel, est sous le feu des critiques. On lui reproche notamment une gestion des services de police trop « agressive » envers les Africains-Américains, en particulier depuis la mort en octobre 2014 de Laquan McDonald, 17 ans, tué en pleine rue de seize balles par un policier. Cette même année, dix-neuf personnes ont été tuées par la police de Chicago. Mais c'est surtout la mort de Quintonio LeGrier (19 ans) et Bettie Jones (55 ans) qui met le feu aux poudres. L'histoire est tristement banale : un appel est passé pour un « trouble de voisinage » ; en fait, c'est une dispute familiale impliquant Quintonio, qui souffre de troubles psychiques et brandit une batte de base-ball devant son père. Une patrouille arrive au domicile des LeGrier. Le jeune homme est abattu par un des deux policiers. Une balle perdue atteint également la voisine du dessous, Bettie, à qui le père de Quintonio avait demandé de ne pas ouvrir aux forces de l'ordre¹⁸.

Le policier a été suspendu trente jours, à la suite d'une réforme appliquée par le nouveau chef de la police : un homicide entraîne trente jours de renvoi. Plus largement, le maire de Chicago s'engage à mieux former les agents et à doubler le nombre de tasers. Dans un contexte conflictuel entre mairie, police et manifestants, une telle promesse de réformes à la suite d'un crime policier est exemplaire de ce que signifie « réformer la police » en général et de la fonction de ce genre d'annonces : gagner du temps, dessécher les révoltes en les inscrivant dans

18. L'histoire ne s'arrête pas là, le policier meurtrier réclame à la famille LeGrier dix millions de dollars pour « traumatisme émotionnel extrême ».

le temps judiciaire et faire en sorte que les protestataires rentrent chez eux, persuadé·es que « les choses vont changer ».

Les appels à la réforme de la police aux États-Unis sont de plus en plus forts et fréquents. On peut y lire un effet des luttes BLM qui remettent fortement et régulièrement en cause l'institution policière. Mais l'enjeu, aujourd'hui, réside à porter une critique de la police – et du complexe industrialo-carcéral (CIC) par extension – qui ne soit pas immédiatement traduite en termes réformistes, c'est-à-dire en vue de l'amélioration de l'institution et des pratiques policières. On voit souvent émerger des demandes pour une meilleure conduite des forces de l'ordre, mais rarement des discours affirmant qu'il faut en finir définitivement avec la police.

Battre en brèche les propositions de réforme pour l'amélioration de la police est devenu un art dans lequel le mouvement abolitionniste excelle. Il arrive à formuler clairement des critiques des institutions et des propositions de luttes qui ne sont pas aisément recapturées dans la rhétorique réformiste.

Poursuivre les policiers ?

Si l'on regarde le contexte étasunien, plusieurs obstacles empêchent habituellement les poursuites judiciaires à l'encontre des policiers. Premièrement, du point de vue du droit, les pouvoirs de police ne relèvent pas directement de l'État fédéral mais d'abord des États locaux, qui eux-mêmes délèguent aux comtés et aux municipalités les missions d'organisation et de commandement. Si le ministère de la Justice est saisi en cas de « manquements répétés » à l'encontre des droits constitutionnels des citoyens, un éventuel jugement n'aboutit qu'à un accord au rabais entre le ministère et un département de police spécifique. Pas grand espoir de ce côté-là. Et cela n'impacte en rien les multiples autres services de police du pays.

Deuxièmement, depuis la fin des années soixante, les syndicats de policiers sont extrêmement puissants, aux États-Unis

comme ailleurs. Dans un contexte d'émeutes urbaines et de contestation politique, ils se sont posés en rempart d'une société assiégée à protéger. Forts d'un grand nombre de syndiqués, ils ont obtenu des conventions collectives qui rendent très difficiles les actions disciplinaires contre eux, comme les renvois pour comportements racistes et violents. Ces conventions peuvent s'imposer face au droit, confortant ainsi le régime d'exception de l'institution policière. Par ailleurs, les élus étasuniens cèdent régulièrement aux demandes des syndicats de police, une grande majorité d'États ont par exemple mis en place la loi *Stand Your Ground* (défendez votre territoire) qui autorise le recours à une « force raisonnable » dès que quelqu'un considère être soumis à une menace. Cette loi permet à de nombreux policiers ayant étranglé ou abattu quelqu'un d'échapper à un procès¹⁹. Les policiers mis en cause dans des affaires de violence ou de crimes policiers peuvent compter sur le soutien systématique et sans faille de leurs collègues et des syndicats, quoi qu'ils aient fait²⁰. Ainsi, l'organisation décentralisée de la police, son appui sur des syndicats puissants, une législation protectrice et un esprit de corps à toute épreuve enterrent tout espoir de refonte.

« Le réformisme n'est pas une libération, c'est de la contre-insurrection »

Comme le note le chercheur et militant Dylan Rodriguez, depuis soixante ans, les grandes phases de réformes contemporaines de la police répondent systématiquement à des révoltes urbaines contre la police²¹. Que ce soit à la suite des émeutes de Watts en 1965, celles de Détroit en 1967, ou plus récemment

19. À ce sujet en France, voir le livre de Vanessa Codaccioni, *La légitime défense. op. cit.*

20. Une des seules exceptions est Derek Chauvin qui a été lâché par le conseil municipal (son ancien employeur), ses collègues et les syndicats policiers de Minneapolis. Son seul soutien public, lors de son procès, est son avocat qui persiste à dire qu'il n'est pas responsable du meurtre de George Floyd.

21. «Magical thinking of reformism. Reformism isn't liberation. It's counterinsurgency», Dylan Rodriguez dans *Abolition for the people*, parution en ligne, Level Media, 2020.

après celles de Los Angeles en 1992, chaque épisode de révolte donne lieu à des commissions gouvernementales réunissant politiciens, chefs de la police, militants des droits civiques et universitaires pour plancher sur la réforme de la police²².

Les réformistes qui souhaitent endiguer la colère contre les forces de l'ordre misent en particulier sur le modèle du « *community policing* », qui correspond à la « police de proximité » en France. À partir des années soixante aux États-Unis, les villes mettent en place des brigades piétonnes et à cheval. Des petits commissariats de quartier voient le jour, ainsi qu'une politique de quotas de recrutement de policiers non-blancs. Les policiers sont censés discuter, nouer des contacts avec les commerçants, organiser des activités sportives pour les jeunes. Ils doivent privilégier les partenariats avec des associations locales, des habitant-es connu-es et reconnu-es dans leurs communautés. Le *community policing* passe aussi par la tenue de réunions régulières entre responsables policiers et habitants (souvent les plus âgés et les propriétaires) pour faire remonter les problèmes de voisinage (propreté de la chaussée, point de deal, présence de travailleuses du sexe, de jeunes qui traînent, etc.²³). Ce bouquet de mesures vise à valider un partenariat avec ceux de la communauté qui trouvent un intérêt dans la présence policière.

Cependant, on ne peut pas dire que le *community policing* soit très implanté dans les services de police américains – même si

22. Le soulèvement pour George Floyd n'a pas échappé à la règle. Les parlementaires ont proposé à sa suite deux lois de réforme de la police qui ont finalement été rejetées par le Sénat. La ville de New York a elle aussi planché sur des mesures pour sa police à l'automne 2020. Elles sont bien décortiquées dans le texte «Police stories» disponible sur illwilledition.com. En France, ça nous rappelle le Beauvau de la sécurité, annoncé après le tabassage médiatisé de Michel Zecler, producteur de musique noir en novembre 2020, et qui débouche sur... de nouveaux acquis sociaux pour la police (gratuité des transports publics, subventions pour les mutuelles de flics entre autres).

23. Certaines villes vont même jusqu'à faire passer les flics pour des agents de lutte contre les inégalités. Ruth Wilson Gilmore relate par exemple que la police de Los Angeles, après les émeutes de 1992, formait des équipes pour recueillir les doléances dans les quartiers pauvres et distribuer des lunettes ou des bons d'achat. Voir Ruth Wilson et Craig Gilmore, «Beyond Bratton», dans *Policing the Planet*, dirigé par Jordan Camp et Christina Heatherton, Verso, 2016, pp 145-164.

on peut penser que le retour des démocrates à la Maison Blanche va relancer le phénomène. Cette méthode de travail, même si elle est encouragée par des financements fédéraux, reste minoritaire. Cette approche est basée sur l'existence de communautés un minimum structurées autour d'organisations avec des interlocuteurs du monde associatif ou religieux par exemple. Sans cela, pas de possibilité d'installer les indispensables partenariats entre policiers et populations. Dans les quartiers où une bonne partie des gens se méfient de la police et sont peu enclins à collaborer avec elle, les approches en ces termes ne semblent pas avoir beaucoup d'avenir.

Dans les années quatre-vingt-dix, l'accent est mis sur la responsabilité (*accountability*²⁴) de la police. Il faut que les flics soient transparents, que les citoyen·nes puissent leur demander des comptes. À ce moment-là, les commissions de veille citoyenne se multiplient dans les grandes villes²⁵. L'idée d'un contrôle communautaire de la police qui avait émergé depuis les luttes des années soixante-dix prend une nouvelle forme. Aujourd'hui piloté par la mairie, il permettrait de redonner de la confiance dans la police, grâce à une transparence accrue. Face à ces arguments, les abolitionnistes avancent que la police ne peut être séparée de ses fonctions historiques simplement avec une « bonne » supervision. Par ailleurs, la violence policière envisagée comme relevant de dysfonctionnements individuels mine la capacité à s'attaquer au système dans son ensemble. Investir dans un organe de surveillance de la police signifie investir dans la possibilité de sa réforme, donc sa légitimation. Une impasse, en somme.

Un des derniers groupes de travail fédéral sur la police date de l'administration Obama. Baptisé « President's Task Force on 21st Century Policing », il a rendu à peu de chose près les mêmes conclusions que beaucoup d'autres commissions: renforcer le

24. Nous avons choisi de traduire *accountability* par responsabilité ou responsabilisation.

25. Ces groupes de surveillance citoyenne de la police se réunissent en 1995 dans la National Association for Civilian Oversight of Law Enforcement (NACOLE).

dialogue entre les communautés et la police, améliorer la communication des forces de l'ordre, former les policiers à la désescalade de la violence et aux alternatives à l'interpellation, faire évoluer la culture policière en passant d'un « esprit guerrier » à un « esprit de gardien », etc. Certaines commissions expliquent même les émeutes en termes d'inégalités sociales et de ségrégation. Pour autant, elles ne font jamais que proposer des mesures pour mieux faire accepter la présence des forces de l'ordre au sein des communautés et miser sur une meilleure compréhension réciproque. Comme s'il s'agissait de régler un malentendu.

Ce ne sont pas les pommes qui sont pourries, c'est le pommier

Les nombreuses tentatives de réformes paraissent toutes plus incapables les unes que les autres de faire cesser le harcèlement, les violences et les assassinats policiers. La documentation, la formation ou la surveillance ne protègent pas contre les fouilles, les intimidations, les coups et la mort. L'exemple du policier Derek Chauvin est éclairant : il avait déjà fait l'objet de dix-huit signalements internes au département de police de Minneapolis, il avait suivi une formation sur les préjugés raciaux, une autre sur la désescalade lors d'interventions avec des personnes en situation de crise et sa caméra-piéton ne l'a pas empêché de maintenir George Floyd sous son genou pendant près de neuf minutes. Les policiers n'ont pas nécessairement besoin d'agir cachés pour brutaliser la population, sachant pertinemment que leurs actes seront couverts, relativisés et étouffés par leurs responsables et la justice. Un plus haut degré de transparence et de proximité de l'institution ne permet pas d'interrompre la violence.

La question pour les abolitionnistes n'a jamais été de dénoncer les « brebis galeuses » ou les « pommes pourries » au sein de policiers globalement considérés comme bons et compétents.

Ni d'imaginer une police plus respectueuse du droit, qui tuerait moins de citoyens de seconde zone. Car cette institution a pour raison d'être la défense et l'approfondissement des rapports de domination, comme le montre le lien historique entre apparition de la police, début de l'esclavage et naissance du capitalisme. Les réformes ne pourront modifier que les moyens de parvenir à remplir cette mission, mais elles ne changeront pas leurs objectifs. Les militants antiesclavagistes avaient le même genre de certitudes : ils condamnaient le système esclavagiste dans son ensemble et luttait pour son éradication complète, sans se demander si distribuer des manuels de savoir-vivre aux « maîtres » permettrait l'invention d'un système de servitude à visage humain...

Ceux qui font l'apologie de l'esclavage parlent souvent des abus de l'esclavage; et ils nous disent qu'ils sont tout aussi opposés à ces abus que nous le sommes; et qu'ils iraient aussi loin pour corriger ces abus et améliorer la situation de l'esclave que n'importe qui. La réponse à ce point de vue est que l'esclavage est en soi un abus; qu'il vit par l'abus, et qu'il meurt par l'absence d'abus²⁶.

« Renforcer la police ou l'abolir pas à pas ? »

Les réformes de la police sont également analysées sous les plumes abolitionnistes à travers ce qu'elles produisent en positif pour les policiers, pas seulement comme des opérations cosmétiques finalement inutiles. La réforme est une alliée directe des forces de l'ordre en étendant leur pouvoir et en augmentant leur budget sous couvert d'amender la profession. Elle légitime les institutions du maintien de l'ordre en réactualisant l'objectif possible d'un fonctionnement juste et a pour but la perpétuation et l'amélioration du système répressif. Le collectif

26. Frederick Douglass, *The prospect in the future*, 1860.

Critical Resistance a publié un document à la suite des émeutes de Ferguson en 2014 intitulé « Renforcer la police ou l'abolir pas à pas²⁷ ? ». Prenant la forme d'un tableau à double entrée, chaque réforme est scrutée sous l'angle de l'interrogation suivante : est-ce que cette mesure va réduire l'emprise de la police sur nos vies ? Toutes les lois imaginées par les législateurs vont dans le sens inverse. Par exemple, l'amélioration de la formation des policiers, brandie comme étendard par la gauche de part et d'autre de l'Atlantique, a pour effet d'augmenter le budget de l'institution. Surtout, elle multiplie les possibilités d'intervention pour les flics. Ainsi, si un commissariat offre à ses agents une formation pour mieux gérer les personnes en crise psychiatrique, ils auront une légitimité supplémentaire à intervenir dans ces cas-là et cela agrandit de fait leur champ d'action²⁸. Ce type de réforme tend en réalité à ajouter des cordes à l'arc répressif.

L'abolition suppose de construire un mouvement politique large luttant pied à pied contre le système pénal. Cette lutte comprend différentes réformes arrachées au pouvoir, qui rapprochent d'un monde sans police : la seconde partie du tableau de Critical Resistance, présente des réformes dites « non réformistes » ou « abolitionnistes ». Un grand nombre d'abolitionnistes défendent ce type de mesures que Thomas Mathiesen²⁹, l'un des militants et penseurs du mouvement abolitionniste depuis les années soixante-dix, nommait pour sa part « réformes négatives ».

Il est en réalité impossible de dresser la liste de « bonnes » ou « mauvaises » réformes dans l'absolu. Cela dépend du contexte, et ce qui serait une reculade quelque part pourrait être audacieux ailleurs. Les abolitionnistes le rappellent régu-

27. Voir le tableau traduit par la revue *Jef Klak* dans l'article « Que faire de la police ? Les fonctions du maintien de l'ordre social en question », disponible sur leur site internet.

28. Sachant que plus d'un quart des meurtres policiers aux États-Unis concerne une personne ayant des problèmes de santé mentale.

29. Thomas Mathiesen est un sociologue abolitionniste norvégien, auteur entre autres de *The Politics of Abolition*, London, Martin Robertson, 1974.

lièrement, ceci est une question de stratégie. Par contre, l'importance d'énoncer l'objectif final demeure: défaire la police. Voici quelques questions qui peuvent aider à prendre du recul sur la pertinence d'une campagne et évaluer si elle renforce ou non le maintien de l'ordre:

- Est-ce que cette réforme réduit le budget de la police ?
- Est-ce qu'elle réduit son échelle, ses outils, ses technologies, sa portée ?
- Est-ce qu'elle dissocie la police des idées de « sécurité » et de « protection » ?
- Est-ce qu'elle diminue la légitimité des forces de police ?

En clair, il s'agit d'éviter les réformes qui aident l'institution policière à surmonter les crises, se restructurer et conserver son pouvoir. Plutôt viser celles qui la discréditent, diminuent son budget, ses armements, ses protections judiciaires, son moral ou ses soutiens politiques. Elles recourent des choses très différentes: s'organiser localement pour renvoyer des policiers d'un lycée, obtenir la libération d'un détenu, abaisser drastiquement le nombre de policiers d'une ville, limiter le paiement des heures supplémentaires ou encore suspendre le salaire d'un agent si une enquête sur lui est en cours, faire payer les responsabilités professionnelles de la poche des policiers...

Autant de petits bouts du pouvoir policier arrachés et grignotés dès maintenant.